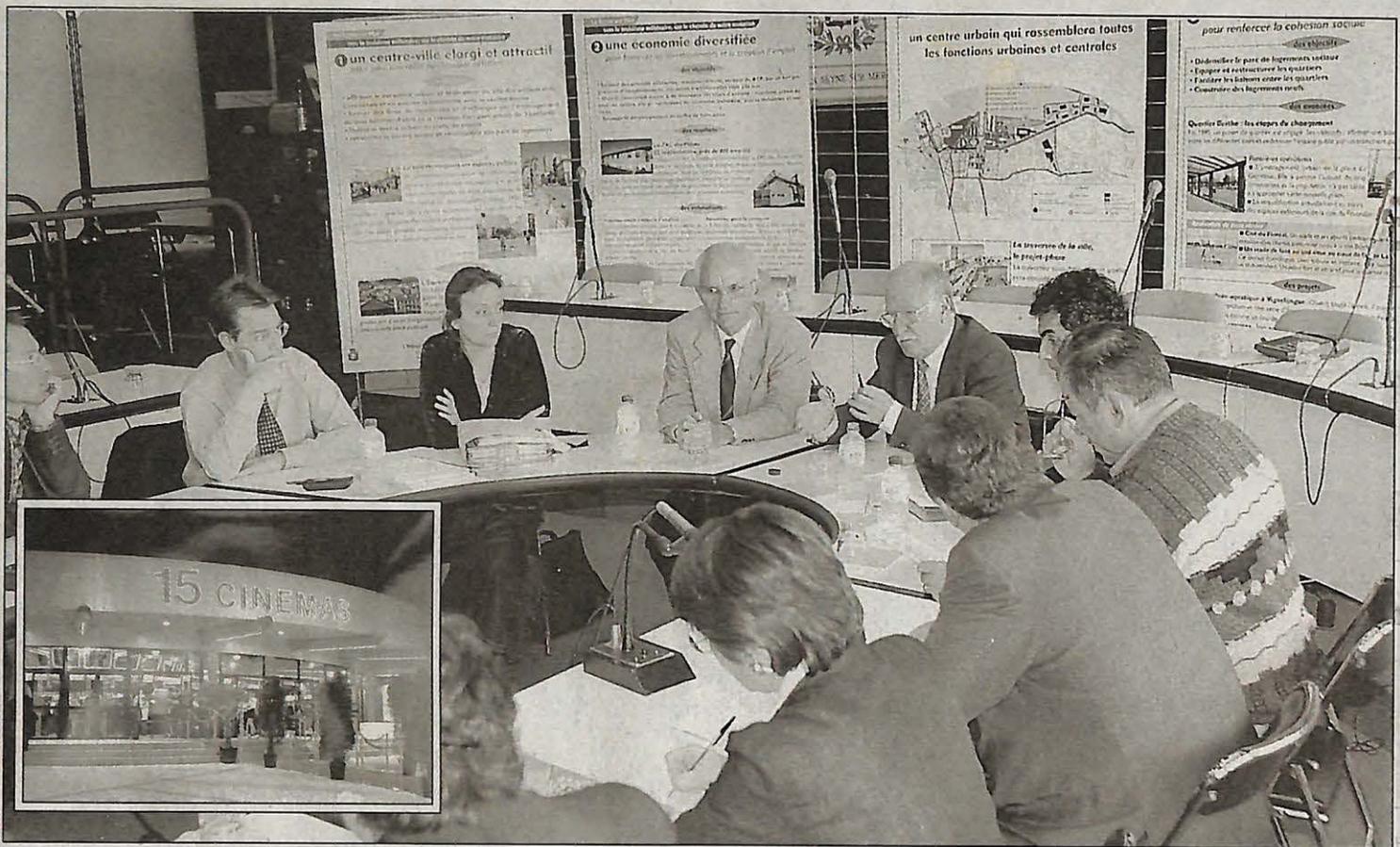


Place aux chantiers

Maurice Paul poursuit sa politique de développement. Un complexe cinématographique de 12 salles sur le site des ex-chantiers sera la première pierre d'un projet ambitieux



Entouré de ses principaux adjoints et conseillers, Maurice Paul n'a pas caché sa joie de voir peu à peu sortir de terre les projets qui doivent donner à la ville une nouvelle dimension comme le complexe cinématographique de douze salles (Photos Olivier Pastor)

R IEN de tel qu'un heureux événement pour que Maurice Paul se sente pousser des ailes et fasse état des nouveaux projets qui ont pour mission de donner à la deuxième ville du département un visage différent. L'accueil réservé par le public au parc paysager de l'isthme des Sablettes l'a incité à passer la surmultipliée et franchir une nouvelle étape. Il ne suffisait pas de redonner du caractère au quartier sud ; il était nécessaire de s'attaquer au plat de résistance que constitue le site des ex-chantiers. « Nous nous inscrivons dans la continuité. Le parc Fernand Braudel était le point de départ du programme sur lequel nous travaillons depuis 1995. En nous attachant à protéger la corniche Tamaris, en améliorant certains points sur ce site fantastique, nous ne pouvions qu'atteindre cette superficie qui nous tient à cœur et qui se doit d'être le trait d'union entre le Nord et le Sud de la ville. »

Et pour cela, Maurice Paul et son équipe ont misé sur le septième art. C'est en effet un immense complexe cinématographique de 12

salles qui sera le premier équipement implanté au cœur même du centre-ville. « Il était important de débiter par une telle structure. Depuis des années, les Seynois vivent mal le manque de salles de spectacle. De plus notre démarche est totalement différente de ce qui se fait actuellement puisque la mode est de construire ce type d'équipements au bord des grands axes et des autoroutes. De cette manière nous luttons également contre la désertification des grandes agglomérations. »

L'arrivée de Georges Raymond

Et pour exaucer un tel vœu, les élus seynois ont éprouvé quelques difficultés. Fort heureusement un promoteur indépendant, fort connu sur la façade Atlantique a saisi la balle au bond. Georges Raymond a donc décidé d'investir une somme avoisinante les 90 MF pour créer son 35^e complexe « Mega CGR ». Ce ne sont pas moins de 2 653 fauteuils qui seront à la disposition des Seynois et de la population avoisinante. « Georges Raymond est très

optimiste. Même si un tel navire a besoin de deux voire trois années pour atteindre son rythme de croisière, il envisage de regrouper 15 000 spectateurs le samedi. Ces propos sont justifiés par les réussites qu'il connaît ailleurs notam-

✓ 12 salles de cinéma pour 2 653 fauteuils

✓ Un investissement privé de 90 MF

✓ 850 places de parkings

ment à La Rochelle » poursuit Maurice Paul enthousiasmé par le projet.

En attente de l'autorisation

Un projet qui ne sera toutefois définitif que le 4 mai prochain. En effet, c'est à cette date que la commission départementale de l'équipement cinématographique donnera son avis après consultation.

Mais là encore, l'équipe municipale a tout mis en œuvre pour ne pas connaître l'échec. « Bien évidemment créer un tel complexe n'est pas suffisant pour relancer une activité économique. Autour des salles, des équipements de restauration seront créés, mais le plus important est le stationnement même si les places de parking ne seront pas exclusives aux spectateurs. » justifie le maire. Elles seront 850 au total.

L'actuelle menuiserie, le terrain qui prolonge la rue Barbusse — qui sera cédé par l'EDF pour le franc symbolique —, une extrémité de la place Benoît Frachon seront les lieux stratégiques pour que les usagers n'éprouvent aucune difficulté de stationnement. Il faut également noter que le parking établi en lieu et place de la menuiserie sera certainement surmonté de 32 logements. En effet la cité des Mousisèques devrait être démolie tant elle est devenue « insalubre » insiste Maurice Paul qui de la sorte n'hésite pas à rayer l'ancien pour faire du neuf.

Alain REVELLO.

Le Foch et l'aquarium

Bien évidemment le complexe cinématographique s'inscrit dans le projet urbain qu'a présenté Maurice Paul il y a de nombreux mois. Les douze salles côtoieront donc l'IUFM et le CFA qui sont eux programmés depuis bien longtemps. Mais l'heure était aux confidences hier matin. C'est ainsi que le premier magistrat n'a pas caché que plusieurs projets pourraient également voir le jour.

Il s'agit notamment de la construction d'un aquarium : « qui n'a rien à voir avec ce qui a été dit jusqu'à maintenant. Ce ne serait pas une immense structure mais elle s'inscrirait tout droit dans le fil du tourisme culturel et éducatif que nous voulons développer.

Cet aquarium pourrait être édifié au fond de la grande forme. Mais je vous précise que rien n'est précis à ce sujet. »

Il en est de même pour l'arrimage du Foch après le magasin général lorsque celui-ci sera désarmé. La municipalité étudie en ce moment la possibilité d'accueillir le porte-avions afin de le transformer en musée. « La conception d'un tel bâtiment nous permet de penser que des salles de conférences, des restaurants ou des chambres pourraient aussi être aménagées. » Deux projets qui s'inscriraient dans le cadre touristique et culturel de la rade de Toulon.

A. R.

Le futur de la Cité

L'ex-site des chantiers devra donc servir de trait d'union entre l'isthme des Sablettes et les quartiers Nord. Là encore Maurice Paul n'a pas caché hier matin que de nombreuses décisions ont été prises ou seront prises. Comme il le dit si bien : « Le futur plan d'occupation des sols doit remplacer le Plan d'activités de la zone tout en sachant que la future révision nous permettra d'améliorer le cadre de vie des 60 voire 70 000 habitants, sans que nous ayons à atteindre le cap fatidique des 100 000. » Pour cela, le conseil d'administration des H.L.M. a déjà décidé la démolition de la tour « E3 » proche de l'école Jean-Zay. « Les personnes qui y sont domiciliées

seront relogées et c'est pour cette raison que nous n'attribuons plus de logements dans cette tour. »

Il est également prévu la démolition de quatre autres tours avec pour objectif : « de mêler les populations. Il n'est plus question de refaire les erreurs du passé et de créer des ghettos. » Le projet du TCSP sera également l'occasion de réhabiliter 250 appartements de « La Banane ».

Toutes ces propositions seront discutées avec la population et, bonne nouvelle, la première concertation aura lieu le 17 mai prochain.

A. R.